Image not found or type unknown

Droits vis à vis de la tutelle de mon grand père

Par **Vanessa22002**, le **21/08/2019** à **09:12**

Bonjour, J’aimerai savoir quels sont mes droits vis à vis de la tutelle de mon grand père. Habitant loin de lui, je ne me suis jamais vraiment inquiétée à son sujet sachant que mon oncle s’occupait de lui. Il est sous tutelle depuis quelques années (demandé par certains membres de la famille qui ont des doutes sur mon oncle) et à une aide à domicile chez lui H24. En partant en vacances cet été dans le village où se trouve sa maison secondaire (il n’y va plus) je suis allée voir comment se portait la maison et .... je me suis rendu compte qu’un « ami » de mon oncle, vivant sur place s’en « occupe ». De là je constate que les lieux sont loués (loyers empochés par cet ami) et pas du tout entretenu... bref j’ai constaté la tutelle qui n’ai apparemment au courant de rien ! Et me confirme qu aucune rentrée d’argent ne se fait sur le compte de mon grand père .... à part être scandalisé et nous remercier de l’avoir Informé (avec preuves photos à l’appui) rien ne se passe ! Que puis je faire ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés